

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 10 (1865)  
**Heft:** 16

**Artikel:** Étude sur la géographie militaire de la Suisse [suite et fin]  
**Autor:** Charrière, G. de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-330586>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE

## SUISSE

dirigée par

E. RUCHONNET, capitaine fédéral d'artillerie; E. CUÉNOD, capitaine fédéral du génie.

---

N° 16.                      Lausanne, le 15 Août 1865.                      X<sup>e</sup> Année.

---

**SOMMAIRE.** — Etude sur la géographie militaire de la Suisse (*suite et fin*). — Rapport du Conseil fédéral à la haute Assemblée fédérale concernant quelques questions relatives à l'introduction du nouvel armement de l'infanterie. — Actes officiels. — Nouvelles et chronique.

**SUPPLÉMENT.** — REVUE DES ARMES SPÉCIALES. (\*)

---

### ÉTUDE SUR LA GÉOGRAPHIE MILITAIRE DE LA SUISSE.

(*Suite et fin.*)

#### *Frontière du Sud.*

La frontière méridionale est sans contredit celle qui offre à la Suisse le plus de garanties de sécurité. Elle commence à l'Ouest au lac Léman, suit les montagnes qui séparent la dent d'Oche du Mont-Blanc, et de là jusqu'à Stilsferjoch, elle est formée, à quelques exceptions près, par la chaîne des hautes Alpes qui domine les plaines du nord de l'Italie. •

La frontière méridionale est donc, en grande partie, une frontière naturelle. Nous citerons, cependant, comme exceptions :

Le cours du Krumm-Bach (Simplon);

Le canton du Tessin;

Les vallées grisonnes de Misocco et de Calanca, de Bregaglia, de Poschiavo et de Münster.

(\*) Nos lecteurs recevront le numéro du 15 août de la REVUE DES ARMES SPÉCIALES avec le numéro du 1<sup>er</sup> septembre de la REVUE MILITAIRE SUISSE.

Malgré la facilité avec laquelle un agresseur pourrait occuper ces vallées, leur perte ne constituera pas pour la Suisse un danger sérieux. On a comparé notre pays à une maison dans laquelle on ne pourrait entrer que par la cheminée. Cette idée, toute originale qu'elle paraisse, ne manque pas de justesse pour ce qui concerne la frontière méridionale, car pour pénétrer de quelques vallées extérieures dans le cœur du pays, il faut s'engager dans la région des hautes montagnes et dans des défilés où un ennemi ne se hasarderait pas impunément.

Nous allons indiquer d'une manière sommaire les principaux passages des Alpes existant entre l'Italie et la Suisse, et qui pourraient, en cas d'invasion, servir soit à la marche de corps d'armée, soit à celle de petits détachements : <sup>(1)</sup>

Le col Ferrex, altitude 2492 mètres ;

Le Grand-St-Bernard, altitude 2472 mètres ;

Le col de la Fenêtre, altitude 2786 mètres ;

Le col du mont Cervin (Matter-Joch), altitude 3322 mètres, passage le plus élevé de la chaîne des Alpes ;

Le passage du Monte-Moro, altitude 2862 mètres ;

Le Simplon, chaussée, altitude 2010 mètres, obstacle au défilé de Gondo ;

L'Albrun, altitude 2410 mètres ;

Le Gries-Pass, altitude 2448 mètres ;

La Nufenen (Novena), altitude 2441 mètres ;

Le passage San Giacomo, altitude 2308 mètres ;

Le colle di Naret, altitude 2443 mètres ;

Le St-Gothard, chaussée, altitude 2114 mètres ;

Pour y arriver, l'ennemi devrait être maître de Bellinzone, passer l'Irnisstalden ou l'étranglement formé par des rochers au-dessus d'Irnis (Giornico), puis la gorge de Daziogrande, Stalvedro et le val Tremola (Trümmethal). Sur l'autre revers de la montagne se trouvent l'Urnerloch, le pont du Diable et la gorge des Schöellenen. On pourrait, il est vrai, atteindre le St-Gothard en passant le colle di Naret et le passage San Giacomo, ou même par la Nufenen et le Gries-Pass. Mais ces passages ne pourraient servir qu'à de petits détachements et seraient impraticables pour un corps de troupes considérable accompagné d'artillerie et de bagages.

Le Lukmanier, altitude 1917 mètres ;

La Greina, altitude 2360 mètres ;

(1) Nous ne parlerons pas de ceux qui servent de communication entre le Valais et la Savoie, ayant déjà traité plus haut des conséquences que l'annexion de cette province peut avoir pour la Suisse.

Le Bernardin, chaussée, altitude 2063 mètres ;

Le Splügen, chaussée, altitude 2117 mètres ;

En supposant ces deux derniers passages forcés, l'agresseur trouverait dans la vallée du Rhin postérieur des défilés dangereux à passer, particulièrement celui de la Via-Mala.

Le Passo di Madesimo, altitude 2280 mètres ;

Le Septimer, altitude 2311 mètres ;

La Maloja, chaussée, altitude 1811 mètres, obstacle au défilé de la Porta, dans le val Bregaglia ;

Le Muretto, altitude 2557 mètres ;

La Bernina, chaussée, altitude 2334 mètres ;

Le Julier, chaussée, altitude 2287 mètres ;

L'Albula, chaussée en construction, altitude 2313 mètres ; (1)

Le Stilsferjoch, chaussée, altitude 2797 mètres ;

L'Umbrail, altitude 2512 mètres ;

En cas de conflit entre la Suisse et l'Italie, on peut se demander si cette dernière voudrait forcer les Alpes et diriger son agression contre l'intérieur du pays, ou, ce qui serait plus probable, mettre simplement la main sur le canton du Tessin, afin de rétablir ainsi sa frontière naturelle. Nous nous occuperons tout-à-l'heure de cette seconde éventualité.

Le seul passage aboutissant directement au cœur de la Suisse est celui du St-Gothard. Il est le pivot de la défense de la frontière méridionale. Aussi longtemps que l'ennemi n'en sera pas maître, la Suisse pourra toujours diriger des attaques de flanc contre toute opération qui aurait lieu, soit contre le Valais, soit contre les Grisons. S'il s'avavançait, par exemple, par le Grand-St-Bernard et le Simplon, son but serait, ou de forcer les Alpes bernoises pour arriver à Thoune, Berne et Lucerne, ou de descendre la vallée du Rhône pour atteindre le plateau suisse par le lac Léman. Son corps principal passerait alors le Grand-St-Bernard, et serait appuyé par un corps latéral franchissant le Simplon, mais son flanc et ses derrières seraient toujours menacés par le St-Gothard et les passages des Alpes bernoises, ce qui, soit dit en passant, donnerait à la ville de Thoune une grande importance militaire. Une entreprise pareille est, du reste, peu probable, car le passage du Grand-St-Bernard est trop chanceux, même en supposant aux Italiens l'audace de Napoléon I<sup>er</sup> ; puis, le défilé de Gondo pour-

(1) Le réseau des routes grisonnes actuellement en construction comprend celles de l'*Albula*, de la *Basse-Engadine* et de *Poschiavo à la frontière*. La première est en construction sur tout son parcours de Bergun à Ponte. La dernière de Schuls à Martinsbrück, et la troisième de Poschiavo à Meschino. Ces trois routes seront achevées dans le courant de cet été.

rait arrêter le corps marchant par le Simplon et l'obliger à s'aventurer par un sentier difficile de montagne, comme le passage du Mont-Cervin.

Une invasion de ce genre ne pourrait se motiver que si l'Italie, comme alliée de la France, voulait appuyer l'attaque de cette dernière contre la frontière occidentale par une opération secondaire contre le sud de la Suisse, et faire ainsi une diversion en faveur de l'agresseur principal; mais nous venons de voir les difficultés que présenterait une entreprise pareille. Si l'Italie voulait réellement faire une diversion en faveur de la France, ce serait du St-Gothard qu'elle devrait s'emparer. Cependant, comme une invasion par le Valais est toujours chose possible, la Suisse fera bien de ne pas négliger entièrement St-Maurice et les ouvrages situés en arrière de la place. Elle pourrait aussi fortifier une localité dans le Haut-Valais, Sion, Sierre ou Brigue, peut-être même Louèche, comme point de départ du passage par la Gemmi, car, un ennemi débouchant par le Simplon ne manquerait pas de fortifier l'un de ces endroits, pour se préserver des attaques venant du St-Gothard, et s'assurer par là une marche paisible dans la vallée du Rhône.

Nous saisissons cette occasion pour faire aussi remarquer l'importance du passage conduisant par le Grimsel dans la vallée du Hasli, car le défenseur peut s'en servir pour menacer toute opération dirigée contre son flanc depuis le Midi, et l'assaillant peut de même l'employer pour rendre cette menace sans effet.

Ce sera donc sur le St-Gothard que la Suisse devra porter son attention, et ce sera à sa conservation et à sa défense qu'elle aura à consacrer son principal effort, mais, comme il serait impossible d'y créer un ouvrage central, il vaudra mieux faire du St-Gothard le centre d'un groupe de fortifications qui en garderont les abords. Ainsi on établirait des ouvrages à Stalvedro en fermant peut-être la route à Dazio-grande, on élèverait d'autres ouvrages encore dans la partie supérieure du val Bedretto, pour commander les passages du Nufenen, du Gries-Pass, de San Giacomo et le colle di Naret, ainsi qu'à la Furca, à Andermatt et au passage de l'Oberalp. Ce groupe d'obstacles naturels et artificiels formerait une espèce de camp retranché, qui aurait quelques ouvrages avancés dans la plaine, et qui serait assez vaste pour contenir de grandes forces et leur offrir l'espace nécessaire pour le logement et l'approvisionnement. Le réseau des routes alpestres et même la continuation de chemins de fer jusqu'au pied du St-Gothard donnerait à ces troupes la facilité de se mouvoir et d'opérer dans toutes les directions.

Si, par contre, il s'agissait non point d'une agression contre l'in-

térieur de la Suisse, mais d'une guerre localisée comme la prise de possession du Tessin par l'Italie, la Suisse aurait à choisir entre deux systèmes de défense. Le premier consisterait à abandonner momentanément à l'ennemi son objectif, et de transporter dans la chaîne des Alpes la ligne de défense, afin de diriger de là des contre-attaques sur différentes parties du territoire italien. Quoique ceci paraisse plus ou moins indiqué par l'état de la frontière, une attitude offensive de ce genre serait plutôt à l'usage d'une puissance assez forte pour pouvoir occuper une portion du territoire ennemi, et s'y maintenir jusqu'à ce qu'il lui fût fait des conditions avantageuses. La Suisse est trop faible pour procéder de cette façon. Elle fera donc mieux de défendre directement le Tessin et de vouer son attention aux fortifications de Bellinzone ; mais celles-ci ne suffiront pas, ainsi que nous allons le démontrer.

L'ennemi, au lieu d'attaquer directement Bellinzone, cherchera peut-être à isoler le canton du Tessin, en marchant directement par Domo d'Ossola sur le St-Gothard, et en se faisant appuyer par un corps occupant le Splügen. L'état de la frontière favorisera une opération de ce genre. L'ennemi, maître du St-Gothard, du Splügen, et par conséquent du Bernardin, coupera les communications du Tessin avec le reste de la Suisse, et ce pays sera désormais à sa merci. Et en supposant même qu'il voulût commencer par prendre Bellinzone, il n'en appuierait pas moins l'attaque de cette place par des corps latéraux chargés de s'emparer du St-Gothard et du Splügen. La Suisse devrait donc se créer dans le Tessin un groupe de fortifications qui lui permit par son étendue de conserver la liberté de ses mouvements. Ainsi, elle établirait des ouvrages à San Vittore <sup>(1)</sup> pour se garantir d'un mouvement tournant par le Splügen et le Bernardin, des ouvrages à Airolo, etc. ; enfin, elle occuperait le Lukmanier, et confierait la défense du St-Gothard et du Splügen à un corps de troupes distinct de celles employées à la défense immédiate du Tessin.

G. DE CHARRIÈRE,  
major à l'état-major fédéral.

(1) Il a été effectivement question de doter cette position de quelques ouvrages. En 1859, M. le colonel Wolff fit un projet, qu'il n'a du reste jamais été question de mettre à exécution. C'était une simple batterie, destinée à défendre la route du St-Gothard contre un ennemi arrivant de Roveredo, après avoir utilisé le *Passo di Camedo*, pour tourner les ouvrages de Bellinzone. (Rév.)

